



Commune de BERTRANGE

## AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit  
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

**relative à 3 forages géothermiques à Bertrange, 51b Cité Millewee,**

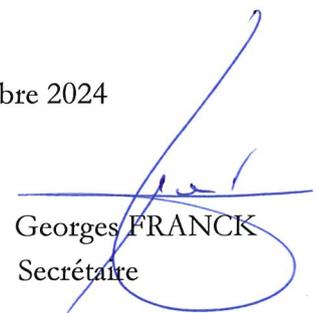
**a été introduite par la société Ehlen s.à.r.l., au nom et pour le compte de la société Eifel-Haus Luxembourg s.a.,**

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 26.08.2024.



Bertrange, le 30 septembre 2024

  
Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

  
Georges FRANCK  
Secrétaire

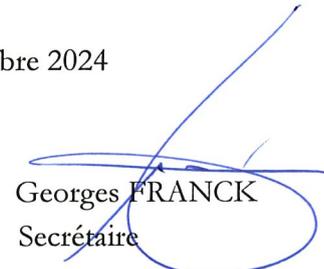
### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.



Bertrange, le 30 septembre 2024

  
Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

  
Georges FRANCK  
Secrétaire